

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CSE

Le SNJ : un syndicat qui se bat pour tous les salariés du Réseau France 3

Le SNJ, premier syndicat des journalistes, défend aussi les intérêts des personnels techniques et administratifs. Il continuera comme auparavant à être le relais de tous auprès du Comité Social et Economique (CSE) F3 réseau.

Vos élus SNJ au CSE F3 réseau se sont battus au cours du dernier mandat pour défendre les conditions de travail, les intérêts, la santé et la sécurité de tous les salariés, CDI comme précaires (CDD, ...).

Voter SNJ, c'est faire confiance à des professionnels qui connaissent sur le terrain les enjeux et les difficultés d'un métier primordial au sein d'une démocratie et c'est aussi défendre l'éthique et la déontologie au quotidien.

L'engagement du SNJ est fondé sur un attachement profond aux valeurs du journalisme, qu'il s'agit de protéger à tout prix au nom de la liberté d'informer, plus que jamais menacée.

Les violences répétées contre des journalistes lors de manifestations ont, par exemple, conduit le SNJ à interpeler fortement les dirigeants de France Télévisions, afin d'obtenir des mesures de protection.

Vos élus SNJ ont défendu aussi tous les personnels du réseau qui ont eu besoin d'une expertise syndicale lorsque le travail ou l'absence de reconnaissance les mettaient en souffrance : monteurs, OPS, OPV, gestionnaires d'antenne, encadrants, etc. et il continuera au nom de tous les salariés du réseau à défendre votre savoir-faire afin d'honorer notre mission de service public.

Depuis plus de deux ans, dès la crise Covid-19, et suite à une alerte déclenchée en Limousin par vos RP, la direction a dû mettre en place des actions pour préserver votre santé et votre sécurité au travail dans l'entreprise, en tournage ou en télétravail.

En décembre dernier, pour garantir le retour de nos éditions régionales, une fois de plus mises entre parenthèses à cause de la contagion, le SNJ a organisé une conférence de presse, pour faire pression auprès de la direction.

Chaque jour, vos RP et DS SNJ Limousin alertent la direction pour que les accords d'entreprise soient respectés, pour que les risques psycho-sociaux diminuent, pour que votre qualité de vie au travail devienne une priorité, afin que l'article L.4121-1 soit garanti : *l'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs, par des actions de prévention des risques professionnels, des actions d'information et de formation et la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.*

Les RP SNJ Limousin ne vont pas énumérer tous les dossiers qu'ils ont menés de front ces dernières années, mais vous les connaissez puisque vous avez lu les comptes-rendus des réunions mensuelles.

Un des derniers en cours, vous l'avez constaté, est la réfection de la salle de départ, travaux suivis activement par vos RP SNJ.

Comme depuis des années, que vous soyez, personnels techniques, administratifs, ou journalistes, CDI ou CDD, les RP SNJ du Limousin, la DS SNJ, ainsi que les élus SNJ du CSE, seront à vos côtés. Ils continueront à vous aider dans votre quotidien, dans vos démarches, à soutenir l'évolution de vos salaires, à revendiquer vos droits.

Alors n'hésitez-pas, votez SNJ !

1er tour du 10 au 16 mars

2ème tour du 31 mars au 06 avril

**Le SNJ présente 6 candidats du Limousin au
CSE Réseau France 3 :**

Annaïck, Cécile, France, Fred, Martial, Pascal



Limoges, le 7 mars 2022